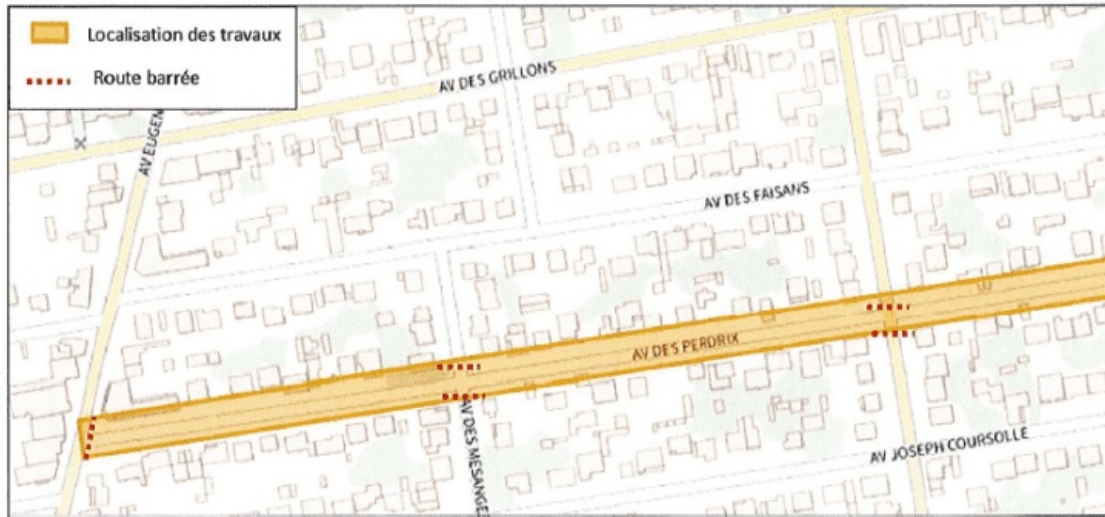


Travaux d'assainissement et réfection de la voirie avenue des Perdrix

Compte tenu des travaux entrepris par la société JEAN LEFEBVRE à partir du 15 juillet 2025 jusqu'au 15 novembre 2025, avenue des Perdrix, le stationnement sera réglementé.

Le stationnement sera interdit au droit des travaux. La vitesse sera limitée à 30km/h sur la zone des travaux.



Début des travaux

15/07/2025

Fin des travaux prévue

15/11/2025

Pour le bon déroulement des travaux, les aménagements suivants seront nécessaires :

- **Rue barrée temporairement de 8h à 17h**
- **Mise en place d'un plan de déviation**
- Reprise intégrale des trottoirs et de la chaussée au droit des travaux, réfection à l'identique

Documents

[Arrêté n°2025-123 avenue des Perdrix](#)